

LA PLUS FORTE
VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclaté

de Roubaix - Tourcoing

LA CULTURE DU TABAC EN 1930

Dans le Nord, les intempéries
lui ont nui grandement

Quelles sont en 1930 les conditions de la culture du tabac dans le Nord ? Voici les résultats de notre enquête dont nous avons recueilli les éléments aussi bien à la Préfecture du Nord, qu'à propos de certains planctes de tabac et de M. Morel-Bally, entrepositaire des tabacs en feuilles, des Canonniers à Lille.

Il est arrivé d'autre part que ces sources diverses de renseignements ont abouti, en leurs effets à la même constatation d'un certain malaise régnant en ce moment parmi les planctes, mais aussi à l'assurance que le sort de ceux-ci présentait de sérieuses et solides garanties de sécurité.

Grêles, pluies, intempéries !...

Certes, les conditions de la culture n'ont pas été favorables à un bon rendement, cette année.

La cause unique en est aux intempéries qui n'ont cessé de sevrir. Il en résulte que les champs de tabac ont été tout à tour brûlés par la grêle, les feuilles déchiquetées par le vent des grandes tempêtes, et maintenant, les plantes détruites à tel point que toutes leurs feuilles basses se sont pourries sur place, ce qui occasionne une perte considérable de la partie des parties internes de la plante, et elles ayant alors tenu jusqu'au dessus qui ne sont pas nettes de trou et ont moins légèrement sur les bords par suite de frôlement entre les plantes, trouvées occasionnées par le vent.

En réalité, le contrôleur du tabac à Lille, pour le Nord, accuse un total de 400 plantations travaillées 650 hectares, donnant un rendement de 102,000 kg. feuilles, représentant 1,200,000 plants, soit un poids approchant de 200,000 kg. à l'heure actuelle.

Il y a augmentation en poids sur l'an dernier, mais diminution en qualité, et en nombre de plantes.

Il paraît qu'il s'est la première fois depuis la guerre que l'on constate une diminution de culture.

Les conditions de culture

A quoi peut être attribuée, légère, à la vérité, une réduction, sans pourtant, être de 10%, de moyenne aux 100 kilos de tabac, et que, malheureusement, et que certains planctes recourent au prix moyen de 80 francs environ.

Leur désir ne sera pas encore réalisé cette année, loin de là, puisque la semaine dernière, la commission paritaire réunie à Paris au Ministère des Finances, sous la présidence de M. Jules Gantier, vice-président du Conseil d'état, président de la C.N.A.A., a retrogradé le prix moyen de 80 francs, et non 85 francs, ce qui se situe dans un quartier assez étroit.

Une réunion sera organisée dans la région de Lille, dimanche 1er décembre, et que certains planctes recourent au prix moyen de 80 francs environ.

Le prix moyen reste pourtant, une base de sécurité suffisante, car aucune culture ne garantit comme celle du tabac une réduction certaine stable dans l'ensemble de la culture.

De plus, si le planter de tabac est certain de toucher son argent à jour fixe, en janvier ou février, ceci encore constitue une garantie.

Où cultive-t-on le tabac ?

— On cultive-t-on le tabac dans le département du Nord ?

— Il y a pour cela des régions nettement délimitées, en deux grands centres : région de Fives-Mariquies, région de Quesnoy-sur-Deûle-Courrières et frontière de Belgique.

À la première région appartiennent les communes de Fives, Mariquies, Herties, Aubert, Fourches-en-Weppe, Salomé, Wavrin, La Bassée.

À la seconde, celles de Quesnoy-sur-Deûle, Frelinghien, Wervicq, Courrières et environs.

Enfin de petites cultures de faible rendement se remarquent à la Gorgue, Preignes, Ennevelin, Englos-Saint-André.

Tressac donne, en une seule culture degrés de tabac. On pourrait dire, la culture dans ces excellentes terres, de même que autour de Sœclin ou les conditions sont également favorables. Dans la région de Merville, la culture du tabac prospère avant guerre a été remplacée par celle de la pomme de terre.

Un travail familial

Chose curieuse : la culture du tabac est extrêmement favorable au travail en famille. Lille est peu laborante en la plus grande des opérations et permet l'emploi des enfants et des femmes, soit au dehors, soit à la maison dans les dernières opérations.

Les tabacs du Nord sont épais et fortement chargés en nicotine. On les emploie pour la pipe, et les grises.

Après une récolte dans un lieu chauffé, à la maison, les graines mélangées à une soupe végétale, comme le bœuf de sauge pourrit, par exemple, sont semées sous châssis sur des couches chaudes garnies de foin et recouvertes de terreau.

En mai-juin, on repique les plants symétriquement, en quinconce de façon à faciliter le comptage des pieds d'abord, des feuilles ensuite. Ceci au bout de fixer les charges des planctes, si ce n'est effectué qu'après épannage et éclairage.

Les pieds mûrs sont coupés fin août et septembre, fandes légèrement sur le sol, séchées dans des séchoirs couverts, en plein air. Après le séchage, les feuilles sont rentrées dans l'habitation, mises en greiner, triées par qualité, et « manquées », c'est-à-dire assemblées par paquets de feuilles de même qualité.

La livraison, l'achat s'opèrent pour le département du Nord, à l'entrepôt de Lille, des Canonniers.

Telles sont les conditions de la culture du tabac dans la départment. Il est à espérer que, malgré une récolte contrariée par les intempéries, elle ira en vertu des garanties relatives qu'elle présente, se développant dans l'avenir.

V. BRIGGHE.

CATASTROPHE A ALGER

Deux maisons ont été ensevelies par un éboulement de montagne.

Une trentaine de victimes

Hier soir, vers 21 h. 30, deux maisons indigènes du quartier de la Carrrière, à Belcourt, sur le flanc du coteau de Mustapha supérieur, ont été ébouées par le boulevard Bru, ont été ensevelies par un éboulement de la partie supérieure de la colline. Le débris a dévalé sur les maisons. Les pompiers se sont rendus sur les lieux. A 22 heures ils avaient tiré trois cadavres.

LE MARÉCHAL JOFFRE GRAVEMENT MALADE

Il a dû subir l'amputation d'une jambe et son état fait craindre la nécessité d'une nouvelle opération

Hier, à 11 heures, l'état-major du maréchal Joffre, communiquait le bulletin de santé suivant : « Le maréchal Joffre souffrait depuis quelques mois d'une arthrite des membres inférieurs dont l'aggravation a nécessité une intervention d'urgence. Celle fut pratiquée par le professeur Lerche, qui le soignait depuis quelque temps en accord avec le professeur Labbé et le docteur Boulin. »

« Après une amputation momentanée qui laissait tout espoir, l'état du maréchal vient de devenir inquiétant. Selon la volonté formelle du maréchal, le silence le plus absolu a été gardé sur sa maladie. »

« Signé : Docteur Lerche, docteur J.-L. Faure, docteur Labbé, docteur Boulin, docteur Fontaine. »

UNE NOUVELLE INTERVENTION CHIRURGICALE NÉCESSAIRE ?

C'est le docteur Boulin, médecin des hôpitaux, qui préoccupé depuis longtemps de l'état de santé du maréchal Joffre, diagnostique, le vendredi 19 décembre, un état d'infection grave aux tissus d'immediates complications. Une consultation est immédiatement convoquée et part le professeur Labbé. On décida le transport du maréchal à la maison de santé des Frères Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot et une heure après l'entrée de l'illustre malade dans la clinique, il était amputé de la jambe gauche au-dessus du genou.

L'opération fut pratiquée par le professeur Lerche en présence du professeur Jean-Louis Faure, ami personnel du maréchal, et avec l'assistance du docteur Fontaine.

Dans les jours qui suivirent l'intervention le maréchal put se retrouver : il avait peu de fièvre et l'infection paraissait localisée.

Une recrudescence inflammatoire, toutefois, fut observée, vendredi. Elle commandera une intervention nouvelle si l'état de santé du maréchal permettait d'envisager un choc opératoire bénin.

ETAT STATIONNAIRE

A 17 h. 30, l'état-major du maréchal Joffre a communiqué le second bulletin de santé suivant :

« Etat stationnaire, sans aggravation, poitrine 75, température 37°. Signé : professeur Lerche et docteur Boulin. »

LE DOCTEUR BOULIN NE CACHE PAS SON INQUIETUE

À la clinique des Frères Saint-Jean-de-Dieu où le maréchal Joffre, dans une chambre toute proche de celle où mourut le cardinal Dubois, livre un rude combat contre son mal, le conseil de ses amis lui rappelle que l'opération fut pratiquée par le professeur Jean-Louis Faure, ami personnel du maréchal, et avec l'assistance du docteur Fontaine.

Dans les jours qui suivirent l'intervention le maréchal put se retrouver : il avait peu de fièvre et l'infection paraissait localisée.

Une recrudescence inflammatoire, toutefois, fut observée, vendredi. Elle commandera une intervention nouvelle si l'état de santé du maréchal permettait d'envisager un choc opératoire bénin.

LA DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS DE LA S.N.I.A. VISCOSA

M. Caillaux a jugé également que lorsqu'il avait autorisé l'introduction en France de titres industriels étrangers, il avait toujours exigé la nomination d'administrateurs français qu'il désignait lui-même. M. Caillaux a alors montré de quelle façon il avait envisagé la nomination de deux administrateurs français de la S.N.I.A. Viscosa.

M. Caillaux s'est expliquée sur les circonstances dans lesquelles il avait été amené à faire pressentir pour un poste d'administrateur de la société italienne, M. Aupetit, secrétaire général de la Banque de France, qu'il venait de relever de ses fonctions à la suite d'un accord entre la direction et la question des changes. C'était, dans son esprit, une compensation qu'il devait à un excellent fonctionnaire doué d'une nombrerie familiale.

Quelques personnes viennent aux nouvelles, entre M. Norman Armour, premier conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, M. Jean Fabry, député de Paris, etc... La consigne à leur égard est la même que celle observée à l'égard des journalistes. On ne leur répond pas. Vers 20 h., la clinique ferme ses portes. Seules, dans la rue Oudinot, sous la pluie fine et froide, les clients font les cent pas, tandis que quelques journalistes attendent des nouvelles peu probables.

L'ETAT DE M. POINCARÉ

Aucun bulletin de santé n'a été communiqué hier concernant l'état de santé de M. Raymond Poincaré. Le docteur Boulin qui a fait hier une visite quotidienne à son illustre malade, fait prouver, comme il quitte la clinique, qu'il n'avait pas cru devoir donner un démenti à M. Poret.

LA DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS DE LA S.N.I.A. VISCOSA

Alors qu'il avait été décidé au dernier conseil des ministres, MM. LOUCHEU, ministre de l'Economie nationale, du Commerce et de l'Industrie, et Victor Boret, ministre de l'Intérieur, ont déclaré, hier après-midi, les représentants des producteurs de lin, des rousseurs-teilleurs et des filateurs de lin, afin d'arrêter les mesures susceptibles de porter remède à la crise qui sevit actuellement sur l'industrie linière.

Aux côtés des ministres avaient pris place M. Letage, directeur de l'Agriculture, M. Théophile Desmaretz, des Affaires commerciales industrielles, et M. Georges Guillaumé.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient répondu à l'invitation du Gouvernement on remarqua notamment : MM. Cavillon-Castet, sénateurs ; NICOLLE, DELASALLE, Bergerot et Alexandre Duval, députés, ainsi que MM. COLOMBIER, président de la Chambre de Commerce de Lille, VOLURIER, délégué du comité des laines de Lille, Delanoë, président de la Confédération de la soie ; DESCAMPS, représentant des filatures Trystram, représentant des rousseurs-teilleurs, du Frey, secrétaire général de l'Association des producteurs de lin.

La séance, commencée à 15 heures, s'est terminée à 18 heures. Elle a donné lieu à un large échange de vues, suscité par le décret, le plus des ministres, MM. NICOLLE, DELASALLE, Cavillon-Castet et le Frey. Les délégués ont ensuite présenté les suggestions suivantes qui, à leur sens, peuvent servir à aider les agriculteurs et industriels liniers :

Obligation pour les administrations de l'Etat ou celles placées sous son contrôle, d'employer des artistes de lin d'origine française.

Suppression de la taxe sur la chiffre d'affaires pour les rousseurs-teilleurs.

Extension aux rousseurs-teilleurs des avantages de la loi sur le Crédit agricole.

Révision et unification des tarifs de transport des pailles de lin, recherche des moyens devant assurer l'application d'une prime mobile pour l'évaluation des réserves de 1929 et 1930 et pour la production des années ultérieures par l'intermédiaire d'un organisme spécifique.

Le décret, qui a été voté à l'unanimité,

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

La commission d'enquête a reçu hier la déposition de M. Joseph Caillaux

M. Caillaux a été entendu hier matin par la commission parlementaire d'enquête. Il a déclaré qu'il avait connu dès son entrée au ministère des Finances, le 22 juin 1926, par son chef de cabinet, M. Goggin, les révélations de M. Dupont, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, au sujet de la suite à donner à l'arrestation de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa, signée la veille, par son prédecesseur, M. Raoul Péret.

Hier, à 11 heures, l'état-major, 22, siège social de la Fédération Française de Football ont été tirés au sort les seizeèmes de finale de la Coupe de France.

L'événement était d'importance et la curiosité des sports se trouvait très prononcée.

Dans le Nord, notamment, les amateurs de football étaient sur des « charbons ardents ». Une ligue supplémentaire, également. Ne participaient pas dans la bataille avec 7 clubs qualifiés pour les possibles 8 autres.

Et, me fait, tenant compte de notre puissance numérique, le tirage au sort pouvait nous être néfaste.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en bourse de la S.N.I.A. Viscosa.

Le résultat fut déclaré à l'issue de la séance de cotations en